

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE
DE NEGOCIATION ET D'INTERPRETATION**

Procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2019

La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation s'est réunie au 14 rue Lord Byron, Paris 8^{ème}, le 30 novembre 2019

Etaient présents :

Collège employeurs : Mme Emilie BAYART (Habitat de l'III)
Mme Isabelle ROUDIL (Fédération des Coop'Hlm)
Mme Anne SIMONET (Compagnie Vendéenne du logement)

Collège salariés : M. Daniel BLANC - suppléant (CGT)
M. Jean-Marc CANDILLE – titulaire (FNCCB-CFDT)
M. Aimad FARISSI – suppléant (FO)
M. Paul MICHAUX – titulaire (SNPHLM-UNSA)
M. Luc SENENTE – suppléant (SNUHAB-CFE-CGC)
Mme Jocelyne SYLVA-MENDY – titulaire (SNUHAB-CFE-CGC)

Secrétariat : Le secrétariat est assuré par Mme Isabelle Roudil

Etaient absents ou excusés :

Collège employeur :

	M. François HERBIN (Logimanche)	M. Loris DE ZORZI (AXANIS)
M. Laurent KOLHER (Habitat de l'III)	M. Damien MARTINEAU (Compagnie Vendéenne du logement)	M. Pascal MASSON (Habitation Familiale)

Collège salarié :

M. Jean-Jacques BAGHDIKIAN - titulaire (FO)	Mme Monique VERGNES – titulaire (CGT)	M. Laurent MELIN - suppléant (FNCCB-CFDT)
--	--	--

La CPPNI prend acte de la démission de monsieur Gilbert BAUX (La Maison Ardennaise) et tient à le remercier pour son engagement sans faille auprès de la branche des Coopératives Hlm.

1/ Adoption du PV de la CPPNI du 30 novembre 2018

La PV de la CPPNI du 30 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

2/ Adoption du PV de la CPPNI du 6 décembre 2018

La PV de la CPPNI du 6 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

3/ Election de la Présidence et Vice-Présidence de la CPN – CPNEF

Monsieur Jean-Marc CANDILLE est élu Président de la CPN-CPNEF pour une durée d'un an.
Monsieur Pascal MASSON est élu Vice-Président de la CPN-CPNEF pour la même durée.

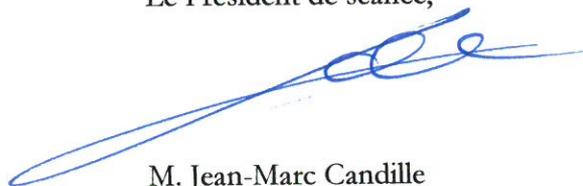
4/ Accord NAO

La NAO tenue ce jour n'étant pas conclusive, aucun accord n'est proposé à la signature.

5/ Prochaines réunions

La réunion du 28 février est reportée, de nouvelles dates vont être proposées par le secrétariat.

Le Président de séance,



M. Jean-Marc Candille

La Secrétaire,



Mme Isabelle Roudil